

BATISEC

Octobre 2021

Chère lectrice, cher lecteur

Vous recevrez des informations sur les sujets suivants :

- [Nouvelle ordonnance sur les travaux de construction](#)
- [Réorganisation de BATISEC](#)
- [Cours en classe et cours en ligne BATISEC](#)
- [Secrétariat BATISEC](#)

Nouvelle ordonnance sur les travaux de construction

L'ordonnance sur les travaux de construction (OTConst) a été entièrement révisée et la nouvelle version entrera à partir du 1er janvier 2022.

Elle aura un impact sur tous les travaux de construction exécutés en Suisse. Au total, plus de 70 000 entreprises sont directement concernées.

L'essentiel en bref :

- Avant le début des travaux de construction, les mesures de sécurité doivent être documentées dans un concept écrit de sécurité et de protection de la santé (art. 4).
- Lors de travaux exécutés au soleil, sous une forte chaleur ou dans le froid, il convient de prendre les mesures nécessaires pour protéger les travailleurs (art. 37).
- Les postes de travail et les voies de circulation doivent avoir un éclairage suffisant (art. 38).
- Le travail sur des échelles fait l'objet de restrictions (art. 21).
- Au bord de tous les toits, des mesures appropriées doivent être prises pour prévenir les chutes à partir d'une hauteur de chute de plus de 2 m (art. 41).

Vous trouverez des informations complètes sur la nouvelle réglementation des travaux de construction sur la page d'information de la Suva. ("[nouvelle ordonnance sur les travaux de construction \(OTConst\) 2022](#)").

Réorganisation de BATISEC

Fin 2021, les associations responsables suissetec, Swissolar et Isolsuisse se retireront de la solution pour la protection de la sécurité au travail BATISEC. EIT.swiss continuera à faire partie de la solution avec l'association suisse du froid ASF et l'association des entreprises suisses de systèmes de plafonds et d'aménagement intérieur VSD. Le nouveau président de BATISEC est Herbert Laubscher, chef prestations d'EIT.swiss. Il préside la solution de branche avec Kathrin Ackermann de Syna.

Pour les membres d'EIT.swiss, ASF et VSD rien ne change avec la nouvelle composition des organes responsables de BATISEC. En participant aux cours de BATISEC et en utilisant le manuel, ils continueront à respecter et à mettre en œuvre la sécurité au travail et la protection de la santé conformément à la directive CFST 6508.

Offre de cours en classe et cours en ligne BATISEC

NOUVEAU: Les cours sont dispensés en classe et en ligne

À partir du second semestre 2021, nous prévoyons d'organiser à nouveau des cours en classe. Toutefois, la possibilité de suivre des cours en ligne sous forme de webinaires sera maintenue.

Visitez [notre site web](#) pour l'inscription aux cours !

Une réduction de 10% est actuellement accordée sur les webinaires / cours en ligne.

BATISEC propose des cours de formation continue pour PERCO et les employés dans toute la Suisse sous forme de cours en présentiel, de cours en ligne et de cours sur site dans les entreprises.

BATISEC Secrétariat

Batisec se tient à votre disposition pour toute question, commande ou autre demande:

BATISEC
c/o SRB Assekuranz Broker AG
Luggwegstrasse 9
CH-8048 Zürich
www.batisec.ch
info@batisec.ch
044 497 87 33

